



Chers Fondateurs,
Chers amis de Villemont,

Au menu, somme toute classique, de cette lettre de printemps, voici des travaux de la période hivernale : échafaudage, préparation de chantier, démolition, menuiseries, installations d'atelier ...

Nous poursuivons ainsi notre bonhomme de chemin, cahin caha. Avec de grandes joies. Au premier rang desquelles la satisfaction de voir des avancées significatives dans les travaux. Et puis de petites peines. Parmi lesquelles les tracasseries de la période, avec un accroissement marqué des contraintes administratives de toutes sortes, doublées des répercussions sur nos coûts et recettes. De quoi bien s'occuper avec l'intendance.

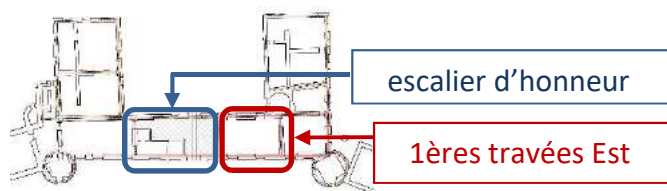
Côté mécénat, nous serons parvenus en fin d'année au terme de la seconde phase de la fondation d'entreprise grâce à laquelle, avec le soutien généreux des chefs d'entreprises adhérentes, nous avons pu mener à bien nos travaux. Qu'ils en soient une nouvelle fois chaleureusement remerciés. Une troisième phase est à l'étude. Nous en reparlerons. Comme d'une opération de mécénat participatif grand public que nous allons mettre en place avec le concours de « *la Demeure Historique* » (Association regroupant les gestionnaires privés de monuments historiques).

Bref, l'avenir nous appartient...



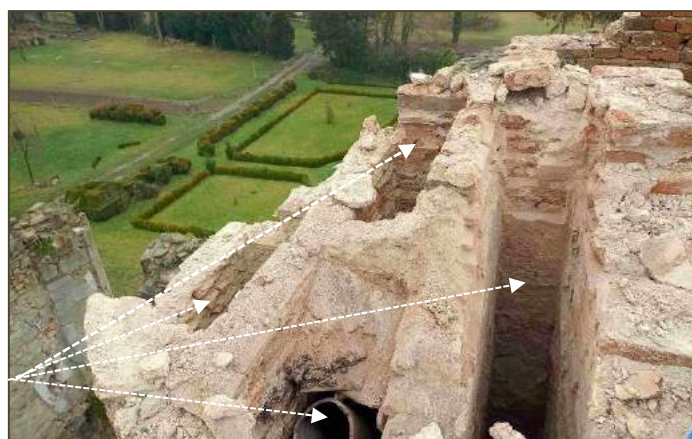
Villemont en chantier

On a commencé la période d'hiver avec la préparation du chantier de maçonnerie de la façade Est du corps de logis (*1ères travées Est ci-contre*). Puisqu'en effet le fronton central (dit « escalier d'honneur ») et les hauts de murs de cette partie ont été terminés l'été dernier



Une fausse échauguette a été ajoutée au cours d'une très importante campagne de travaux de restauration au XIX^{ème} siècle. Après que le château soit resté en total abandon pendant près de 70 ans, du fait d'un conflit successoral éternel entre les enfants de Gilbert de Veyny. Celui-là même qui a construit l'édifice dans sa composition actuelle entre 1748 et 1760. Construite en briques, cette échauguette présentait des risques importants d'éboulement. Pour sécuriser les zones de travail situées en dessous, il a donc fallu purger cette partie d'ouvrage complètement déstabilisée.

dépose de l'échauguette



On a cru longtemps que cette échauguette abritait un réservoir de récupération des eaux de pluie en toiture. En réalité elle dissimulait plusieurs conduits de cheminée (cf photo ci-contre)

maçonneries du corps de logis : 1^{ère} travée

Pendant l'hiver, on a préparé le chantier du château pour la reprise des maçonneries. Puisque, dès le début du mois de novembre, on a dû arrêter tout travail de mortier en extérieur. La chaux est très lente à « tirer » c'est-à-dire à durcir puis à sécher : environ 3/4 semaines. Ce qui la rend très sensible au gel. Moyennant quoi, on a débuté la purge des hauts de murs dont les maçonneries sont très dégradées. Puis retiré une à une chaque pierre de jambage des baies de la première travée Est, toutes détruites par l'incendie. La photo (ci-dessous à droite) montre les effets de l'incendie qui a fait éclater les pierres.

brèche ouverte sur 1^{ère} travée



novembre 2021



avril 2022

état des pierres de jambages



pierres de jambage éclatées par le feu



pierres neuves taillées

Une brèche est ouverte en V (ci-dessus) jusqu'à 7m de largeur en partie haute. Elle nécessite la stabilisation des murs par étaielements après que, minutieusement et sans aucun outil électro-portatif pour ne pas destabiliser l'existant, on ait retiré les pierres de taille en place, dégradées par le feu On voit (ci dessous) un autre point de vue, intérieur, des préparatifs de restauration de cette 1^{ère} travée.



nov 2021
avant
dépose



février 2022
en cours de
dépose

Une fois la brèche en V ouverte jusqu'au sol (sur 3 niveaux et ... 12 m de hauteur) on va reconstruire. Et pour cela sont déjà livrées à pied d'oeuvre les pierres taillées par Cyril. Ici, (photo de droite) celles des 2 jambages de la fenêtre du 1^{er} étage de la 1^{ère} travée, réparties sur 6 palettes.

Question : combien de pierres sont-elles nécessaires pour ces 2 jambages (baie de 1,70 m de large et 3m de hauteur) ? Réponse : ... 48. Toutes taillées sur mesure.



menuiseries extérieures



Il subsistait encore quelques ouvertures sans protection. L'hiver est le bon moment pour réaliser ce type de travaux. Voici en images les réalisations de Daniel. Du bel ouvrage : la porte obturant un espace vouté en plein cintre du bâtiment Est (*Ci-dessous à gauche*).

Et le grand porche accédant à la pièce centrale de la grange Sud-Ouest (*Ci-dessus et ci-dessous à droite*)



Bâtiment Est



Grange Ouest

Il y a eu deux raisons à la terminaison des travaux de fermetures par menuiseries extérieures : le souhait de conserver les espaces intérieurs protégés des variations du temps, mais aussi de quelques visiteurs indésirables. Ce pourquoi le pavillon d'entrée dans sa partie haute (*ci-dessous à gauche*) et le colombier Est (*ci-dessous à droite*) ont-ils aussi été dotés de portes.



Colombier Est



Pavillon d'ent

surveillance

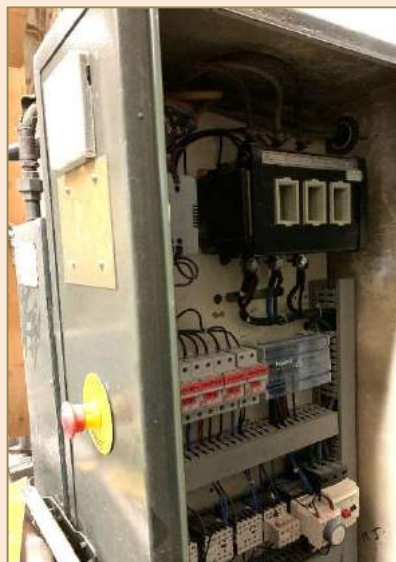
Et, puisqu'il faut en passer par là, un système de surveillance video va devoir être installé.

Avec 5 ou 6 caméras haute définition qui devraient dissuader les tentatives mal intentionnées, comme nous en avons déjà subi quelques une ces dernières années. Le système est relié à une base de données qui conserve les images pendant une semaine.



préparation de matériels à l'atelier

La taille de pierres se faisait jusqu'à présent uniquement à la main. Nous étions certes équipés d'une débiteuse (*lettres n°12 et 21*) qui – comme son nom l'indique – sert à débiter les blocs de pierre avant la taille de finition. Mais après une réfection totale du cablage et des matériels du pupitre de commande avec une mise aux normes (*ci-dessous photo de gauche*), il manque encore les protections mécaniques extérieures. Ce à quoi nous pourvoyons, avec les grilles qui vont entourer la machine. Tout mouvement sur l'un des deux portillons d'accès au périmètre de sécurité de la débiteuse provoque immédiatement l'arrêt de l'alimentation électrique. Ci-dessous à droite, vue de la machine encore sans sa lame. Dans une prochaine lettre : reportage sur le mode de fonctionnement de cet équipement.



Après débit des blocs - jusqu'à présent réalisé à la disqueuse et maintenant à la débiteuse - la taille de pierre en finition se faisait exclusivement de façon manuelle. C'est-à-dire que Cyril employait un marteau classique et des ciseaux. Mais surtout de l'huile de coude ... Désormais, nous avons équipé l'atelier d'un système d'air comprimé qui permet d'utiliser un marteau pneumatique. Comme tout outil fonctionnant à l'air comprimé. Le travail en est facilité et accéléré. Voici (*ci-dessous*) l'installation réalisée cet hiver par nos soins.



Sur la vue ci-contre on a successivement :

- le compresseur (13 bars) –
- le réservoir d'air comprimé –
- le déshumidificateur –

ce dernier appareil sert à supprimer les particules d'eau qui résultent de la compression de l'air et dont la présence à terme altère par corrosion les appareils pneumatiques. D'où la nécessité de supprimer cette eau néfaste.

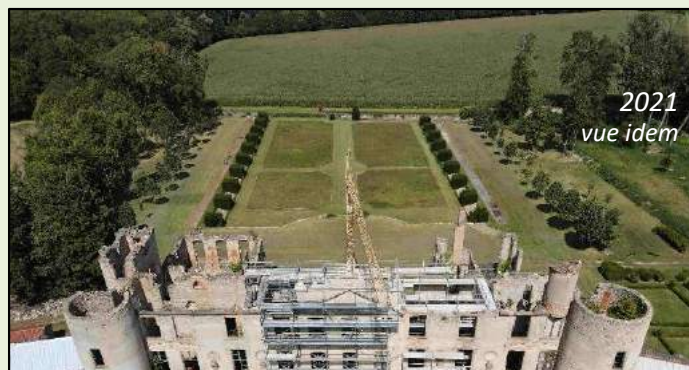


en vert : aménagements divers

Classique recours au « Avant/Après ». Les photos qui suivent sont prises à plus de 25 ans d'intervalle. Le temps passe. Tout change. Et rien ne change. Juste un rafraîchissement d'un ensemble qui demeure.



1995
vue du parc au nord, une forêt ...



2021
vue idem



1996, après abattage des arbres (150) dans la cour intérieure



2022



1996, destruction des arbustes coté pavillon d'entrée



2022



Et, pour finir, après la comparaison de photos séparées par plus d'1/4 de siècle, la vue ci-contre montre les aménagements récents de parc, en partie nord : après arrachages des grands arbres, puis terrassement, talutage, est venu le temps des plantations nouvelles (en novembre) : alignements de tilleuls, topiaires d'ifs, haies de charmes. Il reste à laisser agir la nature. Avec quelques soins réguliers ...